

CABINET MEDICAL DE NORMANVILLE
2 Impasse du château - 27930 NORMANVILLE

Tél : 02 32 64 59 34 (Nuit et week-end : 02 32 33 32 32; Urgence vitale : appeler le 15) mail : ph.mauboussin@free.fr

Docteur Philippe MAUBOUSSIN

DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS

27 1 01986 1

Consultations sur RENDEZ-VOUS

Absent le jeudi toute la journée.

Normanville, le 19/11/2012

Monsieur le Président de l'Université,
Monsieur le Doyen de l'UFR Sciences et techniques,

J'ai été récemment sollicité par un de vos étudiants qui a été absent une journée et à qui on réclame, lors de son retour, un "justificatif médical".

Je vous rappelle que :

- 1) Il est tout à fait possible d'être suffisamment malade pour être incapable d'assister à des cours sans pour autant nécessiter une consultation médicale.
- 2) Votre administration (circulaire de 1976) et LA LOI (circulaire 2011-331 du 27/09/2011, s'appuyant sur le décret 2009-160 du 30 octobre 2009) précisent que les exigences de certificats médicaux hors certains cas particuliers (ce qui n'est pas le cas dans la situation dont je vous parle) ne sont pas justifiées.
- 3) Réclamer à un étudiant une justification médicale **a posteriori**, en le menaçant de sanctions, c'est réclamer à son médecin un FAUX en faisant pression sur le médecin par l'intermédiaire de l'empathie qu'il a par définition pour son jeune patient. Ceci est parfaitement **inadmissible**.

Je comprends parfaitement que les absences puissent poser un problème, notamment la question de leur caractère justifié ou non, mais la médecine n'a rien à voir ni rien à faire dans ce problème.

Je vous serai donc reconnaissant de bien vouloir intervenir auprès de vos services de scolarité afin que ces demandes abusives ne se renouvellent pas.

Je vous prie de recevoir Monsieur le Président, Monsieur le Doyen, mes salutations les plus respectueuses.